

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 21 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un du mois de mai, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON.

Étaient présents : Mme Catherine MANIGLIER, MM. Grégory BAERT, Serge HUDRY, Mme Stéphanie POIRIER, MM. Jean-Marc ALEMANY, Sébastien CHALLAMEL, Maires-Adjoints,

MM. Éric POLLET, Patrice GURRET, Jérôme AGNELLET, Mme Sandrine CRESPIEN, M. Nicolas MORDRET, Mme Brigitte VACHERAND-DENAND, MM. Stéphane BRUGÈRE, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mmes Gaëlle TAGLIABUE, Delphine FILLION-ROBIN, Odile PRIOLET, M. José BARRADAS, Mmes Floriane BERTEZ, Gaëlle GUEBEY, MM. Hakim SILANES EL MANIGHOUDI, Rémi FRADIN, Mmes Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE, Gaëlle VERJUS, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mmes Brigitte VULLIET, Christine RUFFON, Nicole LAURIA, Leslie BIBOLLET, Conseillères Municipales.

Date de la convocation : 13 mai 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 29

Secrétaire : M. Éric POLLET, Conseiller municipal délégué, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2026/084 - MONTREMONT – ACQUISITION DE LA PARCELLE SECTION H N°689 ET SOUMISSION AU RÉGIME FORESTIER

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la délibération n° 2026-024 du 26 février 2026 relative à l'acquisition de parcelles forestières situées dans le secteur des Nantets à Montremont ;

Considérant que, dans le cadre de la gestion forestière communale assurée par l'Office National des Forêts (ONF), il est nécessaire d'améliorer la maîtrise foncière sur certains secteurs stratégiques du territoire communal ;

Considérant que la délibération n°2026/024 du 26 février 2026 portait sur l'acquisition des parcelles cadastrées section H n° 685, 686 et 688, ainsi que section I n° 39 et 41, pour une superficie totale de 15 374 m², situées au-dessus de parcelles communales déjà intégrées au plan de gestion forestière, en bas du sentier des Nantets, à Montremont ;

Considérant que les parcelles concernées sont situées en continuité directe de parcelles communales existantes, assurant ainsi la cohérence foncière et la gestion durable du massif forestier ;

Considérant qu'il est apparu postérieurement à la délibération précitée que la parcelle cadastrée section H n° 689, attenante aux parcelles concernées et relevant du même ensemble foncier, avait été omise par erreur ;

Considérant que le montant global de la vente, incluant l'ensemble des parcelles, y compris la parcelle n°689, est fixé à 7 000 € et demeure inchangé ;

.../...

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le 28/05/2026

ID : 074-217402809-20260521-CM26084-DE

S²LOW

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'**unanimité**,

- **COMPLÈTE** la délibération n° 2026-024 du 26 février 2026 est complétée afin d'y ajouter la parcelle cadastrée section H n° 689, faisant partie du même ensemble foncier situé dans le secteur des Nantets à Montremont.
- **PRÉCISE** que le prix global d'acquisition de l'ensemble des parcelles cadastrées section H n°685, 686, 688 et 689, ainsi que section I n°39 et 41, est confirmé et demeure fixé à 7 000 €.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 22 mai 2026

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Éric POLLET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **26 MAI 2026** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **28 MAI 2026**

THÔNES, le **28 MAI 2026**

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON





Extrait de plan

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Régu en préfecture le 26/05/2026

Publié le 28/05/2026



ID : 074-217402809-20260521-CM26084-DE